Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité المديرية العامة للخزينة و المحاسبة قسم التسيير المحاسبي للعمليات المالية في المناسبة المعمومية المناسبة المعمومية المناسبة المعمومية المناسبة المن

INSTRUCTION N° 01 DU 27 FEV. 205

OBJET: La forme et le contenu de la situation financière établie par les agents comptables.

PEFER: - Décret exécutif n°21-62 du 8 février 2021 fixant les procédures de gestion budgétaire et comptable adaptées aux budgets des établissements publics à caractère administratif et autres organismes et établissements publics bénéficiant de dotations du budget de l'Etat.

 Instruction n°03 du 16 janvier 2000 relative à la gestion financière et comptable des établissements publics à caractère administratif.

Les dispositions de l'article 9 du décret exécutif n°21-62 du 8 février 2021 fixant les procédures de gestion budgétaire et comptable adaptées aux budgets des établissements publics à caractère administratif et autres organismes et établissements publics bénéficiant de dotations du budget de l'Etat, précisent la nomenclature des recettes des établissements publics par nature.

Les dispositions de l'article 10 du décret exécutif suscité ont prévu la présentation des dépenses des établissements selon les nomenclatures suivantes :

- Une nomenclature par activité ;
- Une nomenclature par nature économique de la dépense.

Les agents comptables nommés ou agrées auprès des établissements publics administratifs et des établissements publics assimilés doivent transmettre mensuellement aux trésoriers de rattachement, une situation financière détaillée au titre des opérations qu'ils effectuent.

La présente instruction a pour objet de fixer la forme et le contenu de la situation financière établie par les agents comptables, dont modèle est annexé.

Les trésoriers de rattachement sont invités à prendre les dispositions nécessaires pour le suivi et l'exploitation des situations financières.

La non transmission par les agents comptables de cette situation dans le délai imparti constitue une faute, qui entrainera la mise fin aux fonctions ou le retrait d'agrément des comptables concernés.

Dans ce cas, les trésoriers de rattachement doivent signaler à l'administration centrale, pour prendre les mesures nécessaires qui s'imposent.

Toutes dispositions contraires à la présente instruction sont rapportées notamment les dispositions de l'instruction n°03 du 16 janvier 2000 relative à la gestion financière et comptable des établissements publics à caractère administratif.

Je vous demande de veiller à la stricte application des dispositions de la présente instruction.



DESTINATAIRE:

Pour exécution:

- Monsieur le Trésorier Principal (et notification aux Agents Comptables) ;
- Messieurs les Trésoriers de Wilayas (et notification aux Agents Comptables) ;

Pour information:

- Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux des Ministères ;
- Monsieur le Président de la Cour des Comptes ;
- Monsieur le Chef de l'Inspection Générale des Finances ;
- Monsieur l'Inspecteur Général des Services Comptables ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs Régionaux du Trésor ;
- Monsieur l'Agent Comptable Central du Trésor;
- Monsieur le Trésorier Central.

Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité
Direction Régionale du Trésor
Trésorerie de la Wilaya de
Agent comptable de
Code ordonnateur

PAGE 1	
--------	--

SITUATION FINANCIERE ARRETEE AU/

		Opérations budgétaires					Opérations OHB									
Désignation de l'établissement		Recettes (1)			Dépenses (2)			Solde Budgétaire au 31/12	l'exercice précédent	Recettes (5)	Dépenses (6)	Solde OHB au 31/12 (7=4+5-6)	Solde général (3-7)			
	Subventions de l'Etat	Produit de la fiscalité	Subventions accordées par CL	Recettes propres	Dons et legs	Autre recettes	Dépenses de personnel	Dépenses de fonctionnement des services	Dépenses d'investissement	Dépenses de transfert	(3=1-2)	(4)				
Montant																

Agent comptable Ordonnateur



PAGE 2

Direction Générale du Trésor et de la Com	ptabilité
Direction Régionale du Trésor	
Trésorerie de la Wilaya de	
Agent comptable de	
Code ordonnateur	••

SITUATION DES CONSOMMATIONS DES CREDITS DE PAIEMENT RELATIVES AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES

mois

Imputation par nature économique	Crédits de paiement initiaux	Crédits rattaché	Crédits de paiement disponibles	Dépenses	solde
1					

					_
Total général					

¹ indiquer le code budgétaire



Direction Générale du	Trésor et de la Comptabilité
Direction Régionale d	u Trésor
Trésorerie de la Wilay	a de
Agent comptable de	
Code ordonnateur	

SITUATION DES CONSOMMATIONS DES CREDITS DE PAIEMENT RELATIVES AUX DEPENSES D'INVESTISSEMENT

mois.....

Imputation par opération	Crédits de paiement initiaux	Crédits de paiement rattachés	Crédits de paiement disponibles	dépenses	solde
1					
Total général					

¹ indiquer le numéro et l'intitulé de l'opération



Direction (Générale du Trésor et de la Comptabilité
Direction I	Régionale du Trésor
Trésorerie	de la Wilaya de
Agent con	nptable de
Code ordo	nnateur

SITUATION DES CONSOMMATIONS DES CREDITS DE PAIEMENT RELATIVES **AUX DEPENSES DE TRANSFERT** Mois Imputation par Crédits de Crédits de Dépenses Crédits paiement solde paiement dispositif rattaché disponibles initiaux1 Total général

1 indiquer l'intitulé du dispositif



Direction	Générale du Trésor et de la Comptabilité
Direction	Régionale du Trésor
Trésoreri	e de la Wilaya de
Agent co	nptable de
Code ord	onnateur

SITUATION DE LA TRESORERIE

mois.....

	CAISSE	ССР	COMPTE TRESOR	TOTAL DISPONIBLE
Montant				



Direction (Générale du Trésor et de la Comptabilité
Direction F	Régionale du Trésor
Trésorerie	de la Wilaya de
Agent com	ptable de
Code ordo	nnateur

SITUATION DES OPERATIONS HORS BUDGETS							
	mois :	Dépenses	Solde				
Rubrique	Recettes	Depenses	Coluc				
1							
		8.	3				
			_				
Total général							

1 indiquer la rubrique